

Pendant trente-cinq ans, Mgr Grandin a vécu au milieu de privations de toute espèce et pendant les dernières années de sa vie, dans une pénible anxiété. Il voyait arriver au pays des flots d'immigrants de toute langue, de toute nationalité; un bon nombre des nouveau-venus étaient catholiques. Ils s'éparpillaient dans la prairie, formaient des groupes de populations. Ils n'avaient pas d'églises, pas d'écoles, pas de résidence pour le prêtre; brebis sans pasteur, exposées à la dent des loups. Privés des secours de la religion, qu'allaiten devenir ces catholiques? Ils étaient sollicités à l'apostasie par les ministres des sectes protestantes; les presbytériens avaient ouvert quatre écoles pour les enfants des Galliciens catholiques, sous prétexte de leur enseigner la langue du pays. Le lamentable spectacle de vingt millions de descendants de catholiques, enrôlés dans les différentes sectes aux Etats-Unis, nous dit ce qui peut arriver. En face de ces besoins pressants, Mgr Grandin s'est décidé à faire un appel aux évêques du Canada leur demandant la permission de solliciter les aumônes de leurs ouailles au profit des nouvelles missions qu'il lui fallait organiser. A l'honneur du Canada français, tous nos évêques et nos prêtres se sont montrés heureux de répondre à cet appel. Les Canadiens-Français, d'un bout à l'autre du pays, depuis Rimouski jusqu'à Ottawa, ont donné généreusement pour aider l'évêque missionnaire. Ils n'ont pas demandé aux envoyés de Mgr Grandin qui leur tendaient la main, à quelle nationalité appartiennent ces catholiques, quelle langue ils parlent; ils ont donné à Dieu, pour sauver les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ. L'évêque de Saint-Albert a été grandement consolé par la sympathie des évêques canadiens-français et la générosité bien catholique et bien française de notre peuple. Ses mains mourantes se sont levées pour nous bénir; puissent ses prières au Ciel nous obtenir de conserver le trésor de la foi, et l'amour des œuvres qu'elle inspire.

Monseigneur Emile Legal, coadjuteur de Mgr Grandin depuis 1897, va succéder au vénérable défunt et continuer son œuvre.

---

Singulière phrase proférée, — sans méchanceté d'ailleurs,— dans la dernière séance de la Société protectrice des animaux.

— " Celui qui aime les bêtes aime toujours ses semblables."